



Secrétariat Sekretariat
Permanent für die
pour la Prévention Prävention
des Pollutions industrieller
Industrielles Umweltbelastung
Strasbourg Kehl

Commission "Eau, sols, déchets"

à la Maison de l'Entreprise à Schiltigheim,
le jeudi 13 novembre 2014 à 16 h

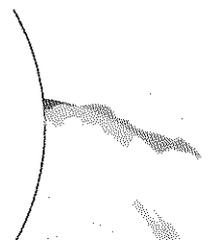
Sommaire

I) Présentation des activités de la société Wagram Terminal Reichstett (WTR), repreneur de la partie « dépôt Sud » de l'ex-PRR	2
II) Etat actuel de la recherche de repreneurs pour le site Nord de l'ex-Raffinerie de Reichstett	6
III) Présentation de la société Remex Ressources Minérales	6

Annexes

- Plan du site
- Liste des participants

NB : Le compte-rendu et les diaporamas des intervenants sont disponibles au téléchargement sur le site : www.alsace.developpement-durable.gouv.fr, dans le répertoire Risques Technologiques, sous la rubrique SPPPI Strasbourg-Kehl.



En préambule, Lothaire ZILLIOX remercie la Fédération des Industries d'Alsace pour son accueil à titre gracieux à la Maison de l'Entreprise de Schiltigheim. Il exprime sa gratitude à Mme Anne Brasier-Lecat, membre du SPPPI et du Bureau de son association-support, l'APIAS.

l) Présentation des activités de la société Wagram Terminal Reichstett (WTR), repreneur de la partie « dépôt Sud » de l'ex-PRR

Régine ALOIRD indique que l'objet principal de son intervention consiste à présenter la stratégie de dépollution retenue par WTR sur le site de Reichstett.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 25 janvier 2013 et à l'arrêté complémentaire du 28 janvier 2013, WTR a créé un réseau piézométrique pour assurer la surveillance de la qualité des eaux souterraines sur la limite foncière du site, défini une stratégie globale de dépollution du site avec l'objectif d'une réduction des pollutions existantes selon le principe du *best-effort*. WTR s'attache à garantir, au-delà des limites du site, une eau souterraine de « qualité-exploitable » pour l'alimentation en eau potable.

(Dans la suite de ce compte-rendu on utilisera – pour simplifier – les termes de « eau de qualité potable », de « limite de potabilité » et, sur le site, le terme de « barrière de potabilité »)

Des investigations complémentaires ayant représenté une dépense de 500 000 euros, plus de 200 sondages, un suivi analytique mensuel pendant deux ans avec plus de 10 000 analyses de sols et d'eau, un suivi particulier sur deux barrières d'alerte et de potabilité ont également été menées. Un modèle mathématique 3D en régime transitoire hydrodynamique et transport de masse a fait l'objet d'une expertise associant la DREAL à l'échelle de toute la raffinerie. Enfin, le pompage de 1 300 m³/h d'eau dans le puits Est se poursuit.

Le budget total de dépollution dépasse 6 millions d'euros.

Les investigations complémentaires

Pascal ROUDIER revient en détail sur les investigations complémentaires. Les mesures hydrogéologiques ont montré que :

- les flottants avaient tendance à s'accumuler et à se fixer dans des vagues dessinées par la surface inférieure de la couche de limons sur laquelle repose ce site ;
- l'écoulement général de la nappe est fortement influencé par le puits Est, mais aucunement par les puits Sud et Ouest, ce qui a justifié leur arrêt ;
- que les vitesses d'écoulement au toit de la nappe semblent plus faibles que dans le corps des alluvions.

En outre, les mesures réalisées dans les eaux ne confirment pas les hypothèses du modèle HPC utilisé au moment de l'acquisition.

Les nouvelles modélisations intègrent tous les résultats des investigations complémentaires.

Les mesures dans le sol et l'interprétation des résultats par le modèle traduisent l'existence de cinq grandes zones sources de pollution :

- zone bitume – cuvette 6B (gazole, essence, ETBE) ;
- cuvette 9A (essence, ETBE) ;
- zone tampon (kérosène, essence, ETBE) ;
- cuvette 7 – T477 (gazole, essence) ;
- gare ferroviaire (essence, ETBE).

Enfin, les mesures et analyses effectuées dans les eaux souterraines révèlent que :

- les sources d'alimentation en produits dissous sont constituées de contaminations mixtes (gazole et essence avec additif) en particulier dans la partie sud-ouest du dépôt (zone bitume – pomperie Sud) ;
- les plus fortes concentrations en essences sont localisées au niveau de la cuvette 9A et de la pomperie Nord, tandis que les très fortes concentrations en ETBE dissous sont localisées côté Pétroplus. Dans les deux cas, ces pollutions sont les plus proches de la limite aval du site, et constituent potentiellement les principales sources de dégradation de la qualité en aval du site WTR ;
- le puits Est influe le déplacement du panache de pollution des eaux à l'ETBE.

Des ouvrages en flûte de pan ont mis en évidence l'atténuation de la pollution au benzène entre 15 et 20 mètres de profondeur, mais une présence d'ETBE jusqu'à 40 mètres. Ces données métrologiques sont confirmées par la modélisation mathématique, qui montre également que cet approfondissement est nettement imputable au pompage dans le puits Est, opéré à environ 45 mètres de profondeur.

Parallèlement à ces mesures, un suivi a été effectué pendant plus d'un an sur les huit ouvrages de la barrière d'alerte et les six ouvrages de la barrière de potabilité à l'Est du site. Celui-ci a révélé une très grande stabilité des paramètres dans les piézomètres. D'une part, le benzène n'est jamais détecté sous forme dissoute dans aucune mesure, ce qui montre que l'extension du panache est donc inférieure à 200 mètres à l'aval hydraulique. D'autre part, cette surveillance montre une extension du panache d'ETBE de plusieurs centaines de mètres à l'aval hydraulique avec le puits Est impacté. Enfin, ni métal lourd, ni HAP, ni plomb tétraéthyle, ni métabolique toxique de dégradation de l'ETBE, ni composé chloré n'ont jamais été détectés dans l'eau ou les sols.

La modélisation montre enfin que l'ETBE et le benzène n'atteindront jamais la limite de potabilité même si le puits Est était arrêté.

L'analyse complète de la situation montre que les flottants ne bougent pas ou peu, que les fuites sont taries ou chroniques et limitées. Les accidents antérieurs n'ont pas créé de situation dégradée à l'extérieur du site, tandis que les caractéristiques de la nappe font que les pollutions s'atténuent très vite. De plus, aucune trace de benzène n'est mesurable en limite de site. En outre, le puits Est ne confine pas la pollution mais, contribue à attirer des pollutions du site Nord de Pétroplus vers celui de WTR et à augmenter la contamination en profondeur. L'arrêt du puits Est n'impactant pas le niveau de la nappe, son arrêt est donc à programmer.

La stratégie de dépollution

Au-delà de ces investigations, la stratégie de dépollution se fonde également sur la nature et le volume des polluants, la distance entre la source et la limite foncière ainsi que l'accessibilité des sources, le site étant exploité.

Sur la base de ces critères de hiérarchisation, les zones à traiter en urgence ont été définies comme suit :

- la zone des cuvettes 9A et la pomperie Nord ;
- la zone de la gare ferroviaire ;
- la zone des flottants bitumes ;
- et une source hors des emprises foncières au Nord, qui devra donc faire l'objet de discussions avec le repreneur.

Un plan d'actions en dix points sera décliné, avec :

- l'arrêt progressif du puits Est en deux paliers espacés d'une période d'observation de six mois ;

- un traitement des trois zones sources essences pour tarir l'alimentation en benzène et autres pollutions par action mécanique et/ou biologique ;
- la suppression des flottants dans la zone de la gare routière (zone bitumes) selon le principe du *best-effort* ;
- le traitement des autres sources « au fil de l'eau » ;
- la préservation, en réserve, du puits Sud comme puits de confinement si une évolution anormale était décelée sur la barrière d'alerte ;
- le maintien en état opérationnel du puits Sud en cas de dégradation de la qualité des eaux sur la potabilité et dans l'hypothèse d'un scénario catastrophe et jusqu'à la finalisation de la mise en conformité des cuvettes ;
- un suivi de long terme des barrières piézométriques ;
- des mesures complémentaires d'exploitation : vérification des pomperies, des passages de routes, des brides de dilatation et des réseaux huileux ;
- le contrôle des bacs et un programme de pose de revêtements de cuvettes de rétention ;
- la poursuite de l'incrémentation du modèle mathématique pour accroître sa fiabilité.

Le traitement de la zone des flottants bitumes a été lancé en octobre 2014, par le creusement de piscines permettant de récupérer les polluants sur le toit de la nappe. Les fouilles seront équipées de drains avec des systèmes de collecte pour récupérer les pollutions résiduelles au gré des fluctuations du niveau de la nappe phréatique.

Le traitement de la zone de la gare ferroviaire et de la pomperie Nord débutera en 2015. Au regard de l'encombrement (pipelines) et de l'explosivité ainsi que de la toxicité des produits en présence, ces zones seront traitées par des pompages ciblés au toit de la nappe éventuellement enrichis de traitements chimiques ou biologiques.

Échanges avec la salle

René REINBOLT défend l'utilité de maintenir le puits Sud en guise de secours.

Régine ALOIRD confirme que cette mesure est bien prévue dans le cadre de l'arrêté préfectoral en cours d'élaboration.

René REINBOLT s'enquiert du suivi des pollutions aux métaux lourds.

Un représentant de WTR rapporte que les mesures effectuées depuis dix-huit mois n'ont révélé aucune concentration de métaux au niveau des barrières de surveillance.

René REINBOLT signale la survenue d'une grosse fuite de MTBE par le passé.

Pascal ROUDIER assure que le site n'a jamais stocké ce produit. De plus, les investigations montrent que le produit ayant fui en 1991 était en réalité de l'ETBE.

René REINBOLT souhaiterait connaître les résultats du suivi analytique des métaux lourds, et demande si les métaux lourds peuvent migrer avec la nappe.

Pascal ROUDIER fait valoir que les pollutions détectées bougent très peu, et les rares qui se déplacent sont rapidement dispersées, ce qui constitue une chance.

René REINBOLT s'enquiert de l'utilisation du *vending* pour traiter les pollutions.

Pascal ROUDIER rapporte qu'une extraction double ou triple phase est mieux adaptée aux pollutions en présence.

Christian LEDUNOIS demande si le puits Est a été arrêté pour établir des simulations sur les conséquences à long terme d'un arrêt.

Pascal ROUDIER répond par la négative. Les projections ont été extrapolées sur la base de l'arrêt successif des puits Sud et Ouest.

Philippe LIAUTARD souligne que l'arrêt du puits Est ne peut être mis en œuvre qu'après l'arrêt préfectoral.

Jean-Luc ECKART demande où est déversée l'eau pompée dans le puits Est, et, le cas échéant, comment celle-ci est traitée.

Régine ALOIRD indique qu'elle est acheminée vers un déshuileur final se trouvant dans la partie nord du site sur laquelle WTR a une servitude, puis rejoint le Rhin.

Un intervenant souhaite savoir si et comment les polluants ont été datés.

Pascal ROUDIER explique qu'ils ont été datés en fonction de leur teneur en titane ou soufre. Même si cette technique ne permet pas une précision à l'année près, il importait néanmoins savoir si les pollutions étaient juste antérieures à la reprise par WTR ou plus anciennes pour définir la stratégie de dépollution.

Laurent SIRY s'enquiert de la profondeur des piézomètres de la barrière de potabilité.

Pascal ROUDIER précise que leur profondeur est de 15 mètres.

Laurent SIRY rappelle qu'aucun seuil de toxicité n'est fixé pour l'ETBE, mais qu'il existe en revanche un seuil gustatif, entrant en compte dans la définition de la potabilité. Avec les données toxicologiques actuelles, il souhaite savoir si WTR a tenté de déterminer quelle était la limite de potabilité de l'ETBE.

Pascal ROUDIER estime que ce calcul n'est pas du ressort de WTR.

Lothaire ZILLIOX souligne qu'il convient de distinguer entre « eau brute » (celle prélevée dans la nappe) et « eau potable » (celle distribuée au robinet), dont la qualité est surveillée par l'ARS.

Denis CLAUSS demande si la majeure partie des pollutions sont déjà connues, ou s'il existait un risque d'en trouver davantage encore sur l'autre partie du site.

Pascal ROUDIER explique que des éléments de réponse peuvent être déduits de l'activité passée. Ainsi les bacs de produits finis, qui s'avèrent les plus polluants, se situaient sur la partie reprise par WTR.

Philippe LIAUTARD estime que la plus grande partie des pollutions au benzène et à l'ETBE est *a priori* identifiée.

Régine ALOIRD signale que le repeneur de la partie Nord sera amené sans doute à faire la même analyse que WTR. Elle se déclare prête à partager les informations issues des investigations menées.

Pascal ROUDIER ajoute que la phénoménologie sera la même au nord du site, puisque les caractéristiques hydrogéologiques sont identiques.

René REINBOLT demande s'il est exact que des résidus demeurent dans les bacs et les canalisations.

Philippe LIAUTARD le confirme.

Lothaire ZILLIOX souhaite savoir si des hydrocarbures stagnaient au-dessus de la couche de limon.

Pascal ROUDIER rapporte que très peu de fuites depuis la surface du sol ont été identifiées. Il avance par ailleurs l'hypothèse selon laquelle les limons ont été extraits pour assécher les bacs dans le gravier. Il précise enfin que les matériaux excavés dans le cadre de la dépollution seront reversés dans les fouilles en respectant les strates rencontrées afin de préserver une unité géologique et éviter des « geysers » de pollution.

II) État actuel de la recherche de repreneurs pour le site Nord de l'ex-Raffinerie de Reichstett

Lothaire ZILLIOX rapporte qu'il s'est entretenu au téléphone avec M. Patrick VITERBO, président de la Société Brownfields le 7 novembre, suite à l'information transmise via le cabinet de Me. JENNER à Strasbourg. Vu le délai réduit, les représentants de la société Brownfields, repreneur de la partie Nord de l'ex-raffinerie, ne peuvent être présents ce 13 novembre : Le président Viterbo a proposé une réunion spécifique sur le sujet d'ici 2 à 3 mois ; il juge très important que les démarches engagées à Reichstett soient présentées devant les membres du SPPPI (*date à convenir*).

Philippe LIAUTARD explique que la dépollution du site sera encadrée par arrêté préfectoral. Brownfields s'est par ailleurs engagé à reprendre le pompage du puits Est et a déjà évalué le coût de la dépollution dans le cadre de la reprise. La société devra néanmoins affiner encore ses investigations. Il est trop tôt pour donner davantage de détails à cet égard.

III) Présentation de la société Remex Ressources Minérales SAS

Wolfgang STADLER indique que Remex Ressources minérales SAS est une entreprise spécialisée dans le traitement des déchets minéraux, forte d'environ 500 collaborateurs possédant des Centres de traitement propres au groupe, disposant d'une autorisation de négoce et courtage de ces déchets et opérant des transferts transfrontaliers entre France et Allemagne. Rattachée à la branche Remondis du groupe Rethmann, Remex se positionne comme le leader du traitement des cendres et des mâchefers en Allemagne et aux Pays-Bas, et le leader sur le segment des matériaux secondaires en Allemagne.

La société Remex a installé deux sites de transit et de traitement de déchets non dangereux en France, sis à Niederhausbergen et à Muttersoltz. Le siège social de Remex France, société en plein développement qui occupe à ce jour 5 salariés, est installé à Niederhausbergen.

Remex exerce d'abord une activité de gestion des déchets minéraux. Les centres de traitement les plus proches sont situés à Lahr et Mannheim. L'entreprise dispose par ailleurs d'une autorisation de dépôt maximale de 400 000 tonnes par an sur le site de la Zentrale Abfallwirtschaft Kaiserslautern (ZAK). Remex se charge en outre de remblayer et de stabiliser progressivement une mine de sel encore en activité en y entreposant des déchets minéraux.

L'activité de dépollution des sites contaminés est progressivement délaissée au profit des entreprises de travaux publics qui sont également ses clientes, et que Remex n'entend pas concurrencer.

Remex ne se comprend pas seulement comme une entreprise de traitement de déchets, mais aussi comme un producteur de matériaux de construction de qualité. Dans le cadre d'une démarche qualité, la société a par conséquent déposé les marques Remexit et Granova pour vendre des produits élaborés respectivement sur base de mâchefers d'incinération d'ordures ménagères et de gravats, et à partir d'enrobés.

Parmi les différentes interventions de Remex, Wolfgang STADLER cite :

- le curage et l'évacuation des sédiments contaminés en aval d'un site industriel par des hydrocarbures et des métaux lourds ruisseau de Lagrange à Manom (57) ;
- le traitement thermique de terres polluées par des PCB à Mutzig ;
- le traitement des terres de l'îlot Jeanne-d'Arc de Strasbourg ;
- le traitement des cendres de la centrale biomasse de Kehl.

Davantage d'informations sur l'entreprise sont accessibles sur www.remex.fr.

Échanges avec la salle

Maurice MULLER souhaite savoir si l'entreprise est en relation avec la CUS dans le cadre des différents chantiers menés sur son territoire.

Wolfgang STADLER répond par l'affirmative, comme en témoigne le traitement des terres de l'îlot Jeanne-d'Arc, l'évacuation des terres de l'Avenue du Neuhof, et le projet de prise en charge des enrobés de la Rue du Maréchal-Lefèbvre.

Pierre FROMM s'enquiert de la proportion des produits entrants qui peuvent être valorisés.

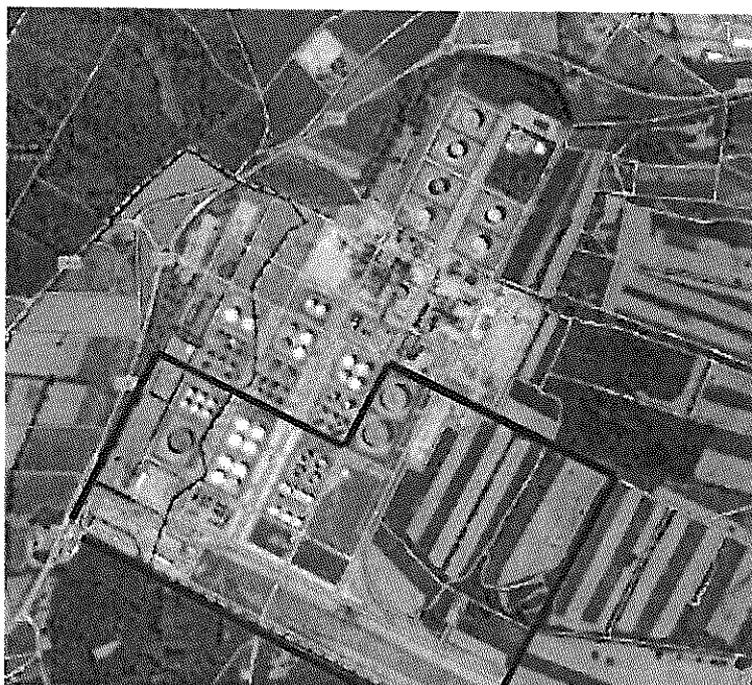
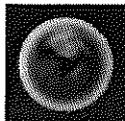
Wolfgang STADLER indique que 80 à 90 % des produits entrants sont revendus ou cédés gratuitement à des entreprises de travaux publics pour des remblais, par exemple.

Pierre FROMM note que l'entreprise Remex serait compétente pour traiter les terres polluées du site de l'ex-Raffinerie de Reichstett.

Wolfgang STADLER confirme son intérêt pour ce marché.

Annexe 1

Plan du site Wagram Terminal (encadré en rouge)



(source: SPPPI Strasbourg, 13 novembre 2014)



Annexe 2

Liste des participants

SPPPI

Version : 27 novembre 2014

*Secrétariat Permanent pour la Prévention des
Pollutions Industrielles de l'agglomération de Strasbourg*

Commission EAU - SOLS ET DECHETS

Réunion du : 13/11/2014

Personnes présentes ou excusées

Président ou Pilote : MME BUCHMANN

Nom, Prénom	Organisme	Présent	Excusé
ALOIRD Régine	Complexe Pétrolier de Strasbourg / Rubis Terminal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BERNARD Daniel	Consultant indépendant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
BETTON Eric	Communauté Urbaine de Strasbourg	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BEY Françoise	Communauté Urbaine de Strasbourg	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
BIGOT Jacques	Mairie d'Ilkirch-Graffenstaden	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
BITZ Olivier	Ville de Strasbourg	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
BOTZ Anita	Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement d'Alsace (DREAL)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BRASIER-LECAT Anne	Fédération des Industries d'Alsace	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BRU François	Société BLUE PAPER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
BURTIN Mario-Line	Chambre d'Agriculture de Région Alsace	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
CHAKRI Karima	Société BLUE PAPER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CHASSARD Jean-Pierre	Société SIL FALA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
CLAVERIE Jean-Claude	Fédération Alsace Nature	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
COLLIN Paul	Consultant indépendant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
DEBES Vincent	Communauté Urbaine de Strasbourg	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DEETJEN Pierre-Antoine	Chambre de Commerce et d'Industrie Région Alsace	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DEPYL Patrick	Mairie de la Wantzenau	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

1 / 3

Nom, Prénom	Organisme	Présent	Excusé
DREYFUS Charles	SAMU de l'Environnement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ECKART Jean-Luc	Société DALKIA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
EL MAYSOUR Souad	Communauté Urbaine de Strasbourg	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
FEVER Florent	Direction Départementale des Territoires (DDT)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
FROMM Pierre	Compagnie des Commissaires Enquêteurs Région Alsace-Moselle (CCERAM)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GERLINGER Martial	Conseil Général du Bas-Rhin	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
HEITZ Jacques	Fédération Alsace Nature	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
HERMANN Robert <i>représenté par M. Dehio</i>	Communauté Urbaine de Strasbourg	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
IHADADENE Nadia	Centre Anti-Poisons	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
IMBS Pia	Communauté Urbaine de Strasbourg	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
JUND Alain	Communauté Urbaine de Strasbourg	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
JUNG Monique	APRONA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
KELLER Fabienne	Ville de Strasbourg	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
KLEIN Paul-André	Compagnie des Commissaires Enquêteurs Région Alsace-Moselle (CCERAM)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
LANGENFELD Christine	Association pour la Sauvegarde et l'Environnement Robertsau (ASSER)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LEDUNOIS Christian	Fédération Alsace Nature	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MARTIN Christian	Société SIL FALA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
MATT Nicolas	Communauté Urbaine de Strasbourg	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
MORIVAL Laurence	SPPPI - APLAS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MULLER Maurice	Consultant Indépendant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PARDINI Franck	Chambre de Métiers d'Alsace	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
PHILOUX Rolande	Union Région Industriels Carrières Matériaux Construction (UNICEM Alsace)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
PITROIS Frédéric	Société SIL FALA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
PÜTZ Ursula	Ville de Kehl	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
RAZAKARISOA Olivier	Institut Franco-Allemand de Recherche de l'Environnement (IFARE)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
REINBOLT René	Fédération Alsace Nature	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom, Prénom	Organisme	Présent	Excusé
SIRY Laurent	Communauté Urbaine de Strasbourg	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TONDRE Françoise	Consultant Indépendant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
UMHEY Michael	Regierungspräsidium Freiburg	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VATON Laurence	Communauté Urbaine de Strasbourg	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VETRANO Toni	Ville de Kehl	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
VIERLING Jacques	Association pour la Qualité de la Vie à la Wantzenau (APQVW)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
WITZ Emmanuelle	APRONA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
ZILLOX Lothaire	Consultant indépendant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CLAUS Denis	Adjoint au Maire de La Wantzenau	✓	
Wormen Mme	Ville de Kehl		✓
Licautand Philippe	DREAL - Adjoint Chef du Service SRT	✓	
Six Sébastien	CCI 67	✓	
TARTAGLIA Vincent	UNICEM Alsace	✓	
SHECKLE Carole	UNICEM Alsace	✓	
STADLER Wolfgang	REMEX	✓	
ROUDIER Pascal	Hyphen consultants	✓	